



Dans le cadre d'une série de déjeuner-débats organisés par la Chambre franco-haïtienne de commerce et d'industrie (CFHCI), le ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), M. Nesmy Manigat a présenté, jeudi, à l'hôtel Montana, l'univers du système éducatif auquel il est chargé d'en assurer la réforme, a constaté Haiti Press Network.

« Réforme éducative : enjeux et défis pour le secteur privé », tel est le thème autour duquel le titulaire du MENFP a fait avec brio, son intervention dans un tour d'horizon du système éducatif haïtien, en présence de l'ambassadeur de France accrédité en Haïti, M. Patrick Nicoloso, des membres du secteur privé des affaires, de la société civile, des cadres du ministère et des représentants de syndicats d'enseignants.

Il s'agissait pour le ministre, d'expliquer au secteur privé des affaires mais aussi d'autres participants de divers secteurs de la vie nationale, les défis et enjeux de la réforme éducative en cours. Il était également question de présenter le programme de l'école gratuite du gouvernement par rapport à la réforme éducative engagée par le MENFP à tous les niveaux du secteur.

Au cours de son brillant exposé, le ministre Manigat a présenté avec beaucoup de manières, un schéma classique du système, géré par un ministère qui comporte aujourd'hui, informe-t-il, un personnel évalué à quelque 53 000 personnes.

Il a profité également de l'occasion pour informer, que dans le cadre du recensement effectué au cours du mois de septembre dernier, 170 000 enseignants et 25 000 écoles ont déjà été dépouillés dans le système. Le ministre note néanmoins, que 85 % de ces enseignants souffrent d'un déficit de compétence.

Écrit par AL/HPN
Jeudi, 09 Octobre 2014 12:43

Suivent après l'exposé magistral copieux du ministre, les échanges au cours desquels des participants en ont profité pour attirer l'attention du chargé de l'éducation du pays sur des problèmes majeurs du secteur, tout en lui prodiguant quelques suggestions.

Le ministre Manigat a invité le secteur privé à jouer pleinement sa partition dans le secteur. A cet effet, il l'a interpellé à trois niveaux d'intervention : la participation active à l'élaboration de la politique publique de l'éducation ; le renforcement des prestations de service et la responsabilité sociale envers le secteur.

« Les résultats de l'école haïtienne d'aujourd'hui interpellent tout le monde. C'est une école qui trime. Il y a une urgence éducative dans le pays », a déclaré le principal responsable du MENFP, avant de faire comprendre la nécessité de faire un faisceau autour de la question.

« C'est un travail collectif. L'État ne peut pas intervenir seul. L'État a une obligation morale », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la Chambre franco-haïtienne de commerce et d'industrie, M. Grégory Brandt qui parlait en levé de rideau au nom de la CFHCI, s'est dit convaincu qu'il est du devoir du secteur privé d'assurer aux générations futures, la capacité de répondre à leurs besoins par une éducation de qualité.

« Malgré le contexte économique difficile et des ressources budgétaires rares. La grande dépendance par rapport aux bailleurs de fonds, le système éducatif doit être mesuré et évalué à l'aune du droit des générations futures, un capital humain conforme aux exigences de demain », a déclaré l'homme d'affaires.

Texte et photo : Alix Laroche

alix.l@hpnhaiti.com

Écrit par AL/HPN

Jeudi, 09 Octobre 2014 12:43
